



# LE PETIT MOHONNAIS

Décembre 2022

N°77

## *Le mot du Maire*

*Chers administrés*

*2022 s'est achevée avec la présence toujours pernicieuse de ce fameux Covid qui, avec le temps, nous a fait perdre parfois les réflexes de vigilance. Restons vigilants car si le phénomène a perdu en gravité, il a gagné en contagiosité.*

*Cette année s'est achevée avec le renouvellement d'un tiers des membres du Conseil Municipal nous rappelant au passage combien il est difficile d'administrer une Commune aujourd'hui et de respecter les engagements pris dans la Charte de l'Élu. Avec cette municipalité recomposée, nous essaierons de continuer à servir pour l'intérêt général de la Commune.*

*En attendant de faire nos preuves pour l'année qui vient, nous vous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année et espérons vous retrouver lors de la cérémonie des vœux du Maire le 8 janvier 2023 à 10h30, à la salle polyvalente.*

*Bien cordialement,*

*Francis MAHIEUX*

# Joyeuses Fêtes et

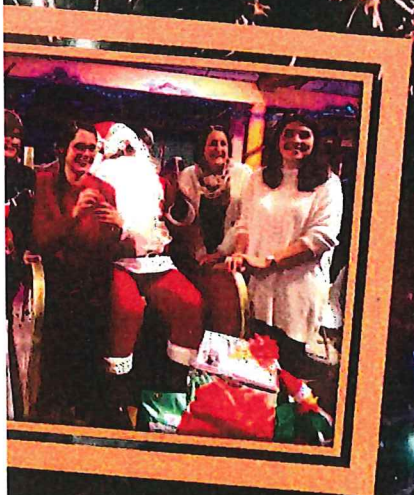
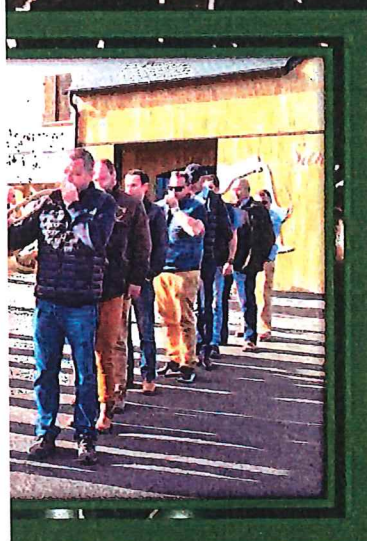


Les  
Les mem  
Le  
Les Membres  
L'Equipe péd  
Vous prés  
Vous souh



# Bonne Année 2023

re et les Adjointes  
du Conseil municipal,  
Conseil communal,  
Associations de Mohon,  
Église et les enfants du RPI,  
et leurs meilleurs vœux et  
une bonne année 2023



# INFORMATIONS DIVERSES

**Nécrologie :** Le 26 novembre 2022 est décédée à MOHON Mme Augustine COURTEL, née LOUESDON.

Elle venait d'avoir 93 ans et vivait à la Ville au Voyer.

*Nous présentons à ses enfants, petits-enfants et à toute sa famille nos sincères condoléances.*

## **Dimanche 8 janvier 2022 : « les vœux du Maire »**

La cérémonie aura lieu à la **salle polyvalente à 10 heures 30** et sera suivie du « pot de l'amitié ».

Vous êtes tous et toutes cordialement invités

## **Recensement de la population de MOHON :**

Le recensement se fera en janvier et février 2023. Il est organisé par l'INSEE et est obligatoire.

Vous recevrez la visite d'un des trois agents recenseur (ou d'un suppléant) désignés pour effectuer les opérations de recensement sur la commune. Réservez-leur un bon accueil.

Les agents désignés sont : M. Yanick JANVIER, Mme Marie-Thérèse Kerdal et Mme Catherine MICHE, suppléante : Mme Josiane MOCHEL. Chaque agent aura en sa possession une carte tricolore avec sa photo.

Chaque agent recenseur se verra attribué, par tirage au sort, une partie du Bourg et une partie de campagne mohonnaise.

Le recensement se fera sous la responsabilité d'un agent coordinateur : Mme Séverine MARTIN qui est aussi secrétaire d'accueil à la mairie.

## **Janvier et les « galettes des rois » au Centre Culturel du Mille Club :**

- Le 17 janvier 2023 : Le Club de l'Amitié
- Le 22 janvier 2023 : Le Club de foot EMSM (Entente Mohon/Saint-Malo)
- Le 26 janvier 2023 : L'UNACITA
- Le 28 janvier 2023 : Le Club Cyclo Saint-Marc

## **Les manifestations de février :**

- Le 03 février 2023 : Concours de belote organisé par le Club de l'Amitié
- Le 04 février 2023 : Le « Couscous du foot » est organisé par l'EMSM
- Le 10 février 2023 : Le repas du foot de l'EMSM



### **Sam et les retours de fêtes**

Les fêtes de fin d'année approchent.

Pour sécuriser les retours, Pensez à Sam.

Sam est celui qui ne boit pas.

### **Le dépôt de pains au 4 bis Rue du Calvaire**

Est ouvert du mardi au dimanche de 7 heures à 12 heures 30  
Vous y trouverez du pain, des viennoiseries et des pâtisseries



#### **Pour vos fêtes :**

Sur commande

- Volailles
- Pains spéciaux
- Buches de Noël